

Image not found or type unknown



Divorce entre etrangers en france

Par **rajae_old**, le **25/09/2007** à **21:45**

je suis marocaine mariée avec un algerien nous avons un enfant de deux ans de nationalité française. mon mari veut demander le divorce en sachant que je suis en ce moment au maroc avec mon enfant obligée biensur parce que il nous a mis dehors. donc je veux savoir les demarche que je doit prendre pour ne pas perdre mes droits et ceux de mon enfant et pour mon sejour en france en sachant que j'ai un sejour de dix anx et j'ai passé en france deux ans et trois moi.et je veux savoir si j'ai le droit de rentrer chez moi (le bail est au nom de mon mari)en attendant la procedure du divorce.et si on va me retirer la carte de sejour a cause de la separationrncordialement